

**Bilan des émissions  
de gaz à effet de serre**

***Bouygues Immobilier  
Année Activités 2011***

30/10/12

# A. Bilan des GES

## 1. Description de la personne morale concernée

**Raison sociale :** BOUYGUES IMMOBILIER

**Code NAF :** 4110A

**Code SIREN :** 562-091-546

**Numéros de SIRET associés à la personne morale :** 562-091-546 01009

**Adresse :** 3 Boulevard Gallieni, 92130 Issy-Les-Moulineaux

**Nombre de salariés :** 1583 à fin 2011

**Description sommaire de l'activité :** Promotion immobilière en logement et immobilier d'entreprises

**Description des périmètres organisationnels retenus (catégories/postes/sources) :** Bouygues Immobilier en France, hors filiales

## **2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence**

Année de reporting : 2011

Explication : 1<sup>er</sup> Bilan Carbone Complet effectué en 2011 (scopes 1+2+3)

Nous avons retenu pour le reporting une méthode mixte « directe » et « indirecte » de comptabilisation carbone. Les émissions prises en compte sont issues des émissions de fonctionnement des implantations Bouygues Immobilier en France, hors filiales.

## **3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2**


(Cf. Tableau des émissions GES ci-après)

## **4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2**

(Cf. Tableau des émissions GES ci-après)

## **5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer**

(Cf. Tableau des émissions GES ci-après)



Emissions GES (en Tonnes)														
		année de référence (et année du premier bilan) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						année du bilan -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						différence année de référence et année du bilan (TCO2e)
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	
Emissions directes (Scope 1)	Combustion sur place												85	
	Déplacements (1)												2433	
	Hors énergie												234	
	<b>Sous total</b>												<b>2752</b>	
Emissions indirectes associées à l'énergie (Scope 2)	Electricité achetée												772	
	Vapeur achetée												1	
	<b>Sous total</b>												<b>773</b>	
Autres émissions indirectes* (Scope intermédiaire)	Emissions amont des combustibles utilisés												11	
	Papiers et cartons												129	
	Intrants & services												2867	
	Déplacements (2)												4392	
	Déchets directs												79	
	Immobilisations												2065	
	<b>Sous total</b>												<b>9543</b>	
<b>TOTAL SCOPES 1 + 2</b>													<b>3525</b>	
<b>Total Bilan Carbone méthode Mixte « Back office » (Scopes 1+2+intermédiaire)</b>													<b>13068</b>	

:Facultatif

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

\* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Déplacements (1) : Déplacement en véhicules de fonction (Classification ADEME : Employés en voiture possédée, combustion seule)

Déplacements (2) : Déplacement hors véhicules de fonction + Train + Avion

(Classifications ADEME : Domicile travail, véhicules non possédés, combustion seule + Domicile travail, véhicules possédés, combustion seule + Domicile travail, émissions amont du combustible + Domicile travail, amortissements + Employés en voiture non possédée, combustion seule + Employés en voiture, émissions amont du combustible + Employés en voiture, amortissements + employés en train électrique non possédé + Employés en avion non possédé, combustion seule + Employés en avion, émissions amont du combustible + Employés en avion, émissions hors Kyoto.

## 6. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

La méthodologie utilisée pour le calcul du bilan carbone® est la méthode de l'ADEME.  
Les principes d'élaboration du bilan carbone® sont :

- 2 approches pour comptabiliser les flux reconnues par l'ADEME :
  - la comptabilisation des flux physiques – ex : poids de papier consommé
  - ou dans le cas d'une impossibilité à quantifier des flux physiques, la valorisation à partir des postes comptables (valeurs en euros) - ex : euros dépensés en prestations.
- 2 méthodes de valorisation carbone admises :
  - une valorisation sur la base de données « carbone » fournisseurs – ex : Facteurs d'émission fourni par notre agence de voyage,
  - ou une valorisation sur la base de facteur d'émissions carbone V6 fournie par l'ADEME.

La combinaison de la 2<sup>ème</sup> approche de comptabilisation des flux et de la 2<sup>ème</sup> méthode de valorisation en carbone est susceptible de générer une marge d'erreur significative, admise par l'ADEME –

## 7. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Les éléments fournis dépassent les exigences réglementaires de communication des scopes 1 et 2.

## 8. Adresse du site Internet mettant à disposition le bilan d'émissions de GES

Le Bilan Carbone complet de l'exercice 2011 est publié à l'adresse suivante :

<http://www.bouygues-immobilier-corporate.com/sites/default/files/publications/devdurable/fr/index.html>

(Dans la rubrique : « Réduire l'impact environnemental de l'activité de l'entreprise »)

Ce document est également téléchargeable à l'adresse suivante :

[http://www.bouygues-immobilier-corporate.com/sites/default/files/medias/application/bilan\\_des\\_emissions\\_ges\\_bouygues\\_immobilier\\_activite\\_2011.pdf](http://www.bouygues-immobilier-corporate.com/sites/default/files/medias/application/bilan_des_emissions_ges_bouygues_immobilier_activite_2011.pdf)

Responsable du suivi : Christelle CAPDUPUY

Fonction : Directrice Développement Durable

Adresse : 3, boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux

Tel : 01.55.38.24.16 / Mail : c.capdupuy@bouygues-immobilier.com

## 9. Optionnel

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivant.

**Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :**

- **un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?**

Non

- **une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES**

Les politiques et stratégies développement durable de Bouygues Immobilier peuvent être consultées dans la rubrique engagement du site <http://www.bouygues-immobilier-corporate.com/>

- **ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?**

Le Bilan Carbone a été réalisé en interne puis audité par le cabinet Carbone 4, en Août 2012.

## B.Plan d'actions

Les raisons de l'engagement de Bouygues Immobilier dans une dynamique de réduction de ses émissions de carbone sont nombreuses. S'inscrire dans une démarche globale de Développement Durable, anticiper les évolutions de la réglementation, faire face aux risques économiques inhérents aux fluctuations des prix des énergies fossiles, et répondre aux exigences croissantes de nos parties prenantes sont autant d'éléments qui nous poussent à innover et rendre nos activités plus respectueuses de l'environnement.

La réalisation du Bilan Carbone de Bouygues Immobilier a permis d'identifier les postes les plus émissifs pour l'entreprise et de hiérarchiser les leviers d'actions prédominants que sont les déplacements de collaborateurs et la consommation d'électricité de notre parc informatique.

Les déplacements de collaborateurs représentent plus de 60% de notre bilan carbone pour les scopes 1 et 2, il est donc capital de développer les initiatives initiées courant 2012 notamment en terme d'éco-mobilité afin d'inciter les collaborateurs à préférer les modes de déplacements doux et moins émissifs. Par ailleurs, nous continuerons de promouvoir l'usage de la visioconférence. Cela permettra de réduire le bilan des émissions dues aux déplacements de collaborateurs.

L'optimisation du poste de travail, au travers d'un vaste projet de réduction de la consommation de nos ressources informatiques, permettra quant à elle, d'atténuer considérablement les émissions indirectes engendrées par nos équipements informatiques. Ce plan d'action s'inscrit dans une dynamique d'optimisation de l'impact de l'informatique chez Bouygues Immobilier déjà engagée notamment à travers la conception d'un centre éco-responsable de données informatiques.

Nous avons donc rédigé une feuille de route présentant les différentes actions ainsi que les pistes de réflexion à mener les trois prochaines années dans le but de réduire l'impact carbone de nos activités.

## 1. Plan d'action à court terme (année 2013):

### Politique d'extinction des postes :

Nous avons constaté que 60 % des collaborateurs n'éteignent pas leurs postes de travail en quittant la société en fin de journée. Cela représente une consommation énergétique non-négligeable induisant des émissions de carbones importantes.

Bouygues Immobilier va donc mettre en place dès 2013 une plateforme logicielle permettant l'extinction des postes après plusieurs heures d'inactivité conjointement à une optimisation du temps de démarrage afin d'améliorer le confort des utilisateurs et ainsi faciliter la transition comportementale. Il est aussi possible de redémarrer les postes de travail le matin avant l'arrivée des collaborateurs.

- Pré-test prévu pour décembre 2012
- Mise en production courant 2013

### Véhicules électriques

Nous proposons depuis maintenant un an deux véhicules électriques en auto partage au sein de notre siège social. Notre objectif à court terme est d'en augmenter l'utilisation. C'est tout d'abord un service supplémentaire que nous proposons gratuitement à nos collaborateurs mais cela nous permet surtout de réduire l'impact carbone des déplacements professionnels en Ile de France.

### Co-voiturage

La seconde génération de notre module de co-voiturage interne a vu le jour en septembre 2012. Ayant pour but d'attirer plus de collaborateurs vers cette offre de transport convivial et à moindre impact environnemental, cette nouvelle version fournit notamment une estimation de l'impact carbone de chaque trajet et propose une interface plus complète et plus flexible. L'objectif en 2013 est de suivre l'utilisation de cette plateforme afin d'en optimiser l'utilisation et de motiver nos collaborateurs à 'covoiturer'.

## 2. Plan d'action à moyen/long terme

### Politique d'impression :

Les impressions représentent un coût carbone important, d'une part le fonctionnement du matériel implique une consommation énergétique et d'autre part le papier utilisé représente quant à lui 47% de l'empreinte carbone d'une impression.

Afin de centraliser l'achat de papier et d'avoir un contrôle opérationnel sur le choix du type de papier utilisé par nos implantations (recyclé, Labellisé FSC et/ou PEFC, ...) nous étudions le choix d'un fournisseur unique dès 2013. Ce suivi centralisé des impressions nous permettrait également de mettre en exergue les services/implantations consommant des quantités anormales de papier et ainsi rationaliser le nombre d'imprimantes à leur disposition.

Nous mettrons également à disposition des collaborateurs toutes les informations nécessaires afin de les sensibiliser aux enjeux et à l'impact que représentent leurs impressions au quotidien afin qu'il puissent en diminuer le volume. (ex : « Si on diminue de 10% l'impression des emails dans une entreprise de 100 personnes, on économise l'équivalent de 5 aller-retour Paris/New-York. »)

L'ensemble du parc d'imprimantes sera, à moyen terme, configuré pour des impressions Recto/verso N/B par défaut. (ADEME : Une impression en noir et blanc, recto/verso avec 2 pages par face réduit par 3 l'empreinte carbone d'une impression.)

Enfin, nous avons constaté en interne que les présentations/ ordres du jour/ documents envoyés préalablement à une réunion étaient régulièrement imprimées par l'organisateur de la réunion ainsi que par la plupart des participants. La mise en place d'une bonne pratique consistant à dire que les documents sont à imprimer par chacun des participants permettrait de remédier à ce gaspillage.

#### Le poste de travail : seconde phase d'optimisation :

Nous avons engagé une réflexion sur les différentes actions qui suivront le déploiement de la politique d'extinction des postes et mis en exergue deux pistes d'amélioration :

- Une solution de gestion de la mise en veille aux heures où l'activité est moins importante (ex : pause déjeuner)
- Un logiciel permettant d'augmenter ou de diminuer l'apport d'énergie nécessité par le poste de travail en fonction de l'utilisation qui en est faite.

#### L'Eco-conduite :

La formation à l'éco-conduite de nos collaborateurs bénéficiant d'un véhicule de fonction s'inscrit dans une démarche globale d'éco-mobilité correspondant elle-même à l'une des nombreuses actions opérationnelles traduisant notre engagement pour un développement durable.

C'est un axe d'optimisation de notre Bilan carbone qu'il nous semble pertinent d'étudier.

En effet, en appliquant une réduction de 10% dans une 1<sup>ère</sup> phase, puis de 15% dans une 2<sup>nde</sup> phase, de consommation de carburant (retour d'expériences sur les flottes de véhicules dont les conducteurs ont été formés à l'éco-conduite), une bonne intégration de ces techniques de l'éco conduite pourrait entraîner une réduction substantielle de l'impact carbone dû au fonctionnement de l'entreprise, à savoir, une réduction de 364 T eq CO2 en 2<sup>ème</sup> phase d'optimisation, soit 5 % des émissions imputées aux déplacements.